

## Certificat de Garantie

Cher Acheteur,

La garantie couvre toute non-conformité existante au moment de la livraison des biens et qui est identifiée dans les deux ans à compter de la date d'achat.

Ce certificat de garantie s'applique à tous les produits marqués avec les logos "MODULO" ou "PARMUR".

Ce certificat constitue l'attestation légale que le produit livré répond aux exigences de qualité conformément à la législation en vigueur.

En cas de réclamation sous garantie pendant la période de garantie, l'acheteur doit présenter la facture d'achat originale, et le produit réclamé doit contenir tous les éléments nécessaires à l'identification comme inscrits sur l'emballage ou marqués sur le produit.

La garantie est fournie par MODULO STONE SRL, N° 29, Rue 22 Decembrie 1989, 401113 Turda, Roumanie, tél. (+40) 0264-305600, fax (+40) 0264-305514. Pour d'autres villes, vous pouvez retourner le produit défectueux au magasin où il a été acheté, accompagné de la facture (reçu d'achat).

Les droits conférés par la loi sur la consommation ne sont pas affectés par ce certificat de garantie.

1. La période de garantie commence à la date de vente du produit et est prolongée de la durée écoulée depuis que le défaut a été signalé par le consommateur jusqu'à ce qu'une solution soit proposée.
2. En cas d'identification d'un défaut de fabrication par un représentant autorisé du fabricant, le produit sera soit remplacé, soit réparé immédiatement sans frais supplémentaires dans les 30 jours calendaires suivant votre demande. La méthode de correction, remplacement ou réparation, sera déterminée par le fabricant en fonction de la nature du défaut.
3. La garantie ne couvre pas l'usure normale causée par le vieillissement pendant l'exploitation, le contact avec des produits chimiques et des teintures, les taches ou l'oxydation.
4. La garantie ne couvre pas les dommages tels que les éraflures, les impacts ou les cassures sauf si ceux-ci sont signalés au vendeur immédiatement au moment de l'achat ou lors de la réception par le consommateur. Autrement, puisque ces problèmes affectent la surface du produit et s'ils sont rapportés après que le consommateur en a pris possession, il ne peut être supposé qu'ils étaient présents au moment de la livraison.
5. La couverture de la garantie est limitée aux défauts de fabrication et aux défauts qui étaient déjà présents au moment de la livraison du produit.
6. Le fabricant se réserve le droit d'arrêter la production ou de modifier les produits, y compris les changements de couleur, sans préavis au client final. Le fabricant n'est pas responsable des différences par rapport aux produits originaux dues à des facteurs de vieillissement externes ou des ajustements de production. Dans ces cas, les produits de remplacement correspondront à l'original en termes de qualité, de couleur et de prix aussi près que possible.
7. Toutes les informations ou déclarations contenues dans les matériaux publicitaires du fabricant, brochures, catalogues, dépliants ou autres documents imprimés ou déclarations orales sur les produits ne constituent pas des garanties légales ou contractuelles.
8. Les instructions d'installation du produit se trouvent sur/dans chaque boîte ou seau et le client ne peut réclamer des non-conformités dues au non-respect des instructions d'installation.
9. Si le remplacement est impossible, le client peut retourner l'article défectueux dans son emballage d'origine pour se faire rembourser.